



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Madame Béatrice LECOURT - CAPDEVILLE
Madame Christiane VINCIGUERRA – CERAMI

Inspectrices d'académie - Inspectrices pédagogiques régionales de sciences de la vie et de la Terre,

à Mesdames et Messieurs les professeur.e.s de sciences de la vie et de la Terre des collèges et lycées publics et privés sous contrat d'association,

s/c de Mesdames les cheffes d'établissement et Messieurs les Chefs d'établissement.

Nice, le 12 septembre 2018

Objet : lettre de rentrée

Rectorat
de l'académie de Nice

Inspection pédagogique régionale de sciences de la vie et de la Terre

Téléphone du secrétariat
04 93 53 71 54
Fax
04 93 53 72 44

Christiane Vinciguerra - Cerami
06 20 43 78 37
christiane.vinciguerra-cerami@ac-nice.fr

Béatrice Lecourt - Capdeville
06 20 43 78 15
beatrice.lecourt-capdeville@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Partie commune à toutes les disciplines

Mesdames les professeures et Messieurs les professeurs,

En ce début d'année scolaire, les IA-IPR sont heureuses et heureux de vous retrouver et d'accueillir les nouveaux personnels.

Notre engagement dans le nouveau protocole d'accompagnement et d'évaluation « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » mis en place à la rentrée 2017 se poursuit cette année. Nous avons apprécié la qualité, la densité et l'étendue des échanges offerts par ce nouveau cadre. Nous sommes attentives et attentifs à développer l'accompagnement individuel ou collectif au plus près des besoins exprimés ou identifiés au sein de la classe et de chaque établissement. C'est pourquoi, le plan académique de formation a été entièrement conçu au service du développement professionnel de chaque enseignant.e en cohérence avec les priorités nationales et académiques.

La réflexion sur les pratiques pédagogiques, processus qui s'inscrit dans la durée, continue d'être un objectif majeur, en collège comme au lycée.

En collège, le travail engagé par les équipes en cycles 3 et 4 a permis de poursuivre et de développer des projets interdisciplinaires inscrits dans les programmes, de renforcer la continuité inter-degrés, d'approfondir la réflexion sur l'évaluation des compétences, sur la prise en charge de la difficulté scolaire mais aussi sur l'ambition et l'excellence pour chaque élève.

Concernant les pratiques pédagogiques liées au numérique, nous attirons votre attention sur la loi du 03 août 2018 relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire qui précise, à travers le vademecum, « les exceptions conditionnelles très encadrées et formalisées dans le règlement intérieur » dont « un usage pédagogique dans un lieu et selon des circonstances précises, dans le cadre d'un projet validé par l'établissement ».

Dès à présent, la réforme du lycée et du baccalauréat à l'horizon 2021 doit mobiliser l'ensemble des équipes. Nous sommes à vos côtés pour accompagner l'évolution des enseignements et la réflexion pédagogique : accompagnement personnalisé dès la classe de seconde, préparation de la nouvelle classe de première, nouvelles modalités d'évaluation.

Les sciences de la vie et de la Terre



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Chères et chers collègues,

L'inspection pédagogique régionale des sciences de la vie et de la Terre vous souhaite, ainsi qu'aux personnels techniques de laboratoire, une excellente rentrée scolaire.

Les fondamentaux de la discipline

Les sciences de la vie et de la Terre, enseignement explicatif ancré dans le réel, permettent à l'élève, futur.e citoyen.ne de demain, de comprendre le monde dans lequel il/elle vit et par conséquent les enjeux sociétaux auxquels il/elle est et sera confronté.e. Il est essentiel pour cela, de privilégier les sorties de terrain et les expérimentations. Les activités pratiques, spécificité et richesse des enseignements scientifiques et technologique, facilitent, à travers l'acquisition des compétences expérimentales, une orientation positive de l'élève et légitiment la nécessité de l'existence de groupes à effectifs réduits. L'utilisation du numérique comme celle de documents papier peut, à chaque fois que cela est possible, compléter harmonieusement l'investigation du réel sans pour autant s'y substituer.

Afin de susciter l'engagement des élèves et favoriser l'intégration des savoirs, des savoir - faire et des savoir - être, il convient, aussi bien en collège qu'en lycée, d'avoir recours à des situations d'apprentissage contextualisées, s'inspirant des questions de l'actualité, des réalisations scientifiques et technologiques liées au quotidien des élèves ou des grands enjeux sociétaux actuels.

Le travail collaboratif des élèves à travers des activités mosaïques peut être envisagé lorsque le matériel technique n'est pas suffisant ou lorsque des échantillons sont difficiles à se procurer. Cette organisation tout en favorisant une pédagogie différenciée, évite la multiplication des exemples traités et une perte de temps dans la progression. La confrontation de données obtenues sur un même sujet dans des groupes différents, permet ainsi de dégager une notion ayant une portée générale et aide l'élève à prendre conscience du fait que ce n'est pas l'exemple qui est à retenir, mais la notion qui découle de son étude.

Cependant, il est nécessaire que tous les élèves réalisent la même expérience lorsque la réponse à une problématique repose sur le nombre de résultats obtenus. Nous vous conseillons donc, lorsque le besoin s'en ressent, de mutualiser le matériel avec les autres disciplines de l'établissement et/ ou avec les établissements du bassin d'éducation et de formation. L'analyse des conditions expérimentales et l'exploitation des résultats, facilitées par l'utilisation du numérique, permettront à l'élève de discuter la fiabilité et la validité de ces derniers. Ils pourront développer un esprit critique indispensable pour distinguer les faits des opinions et s'interroger sur les limites de l'objectivité et de la neutralité de l'information.

Quelles que soient les activités choisies, il est nécessaire de privilégier les phases de réflexion individuelle et /ou en groupe pour favoriser les écrits et les oraux intermédiaires afin de permettre que les phases de mutualisation, indispensables à l'acquisition des compétences relatives à la citoyenneté et à la maîtrise des langages, ne soient pas réservées à un petit nombre d'élèves.

Pour toutes les raisons évoquées et pour éviter un souci permanent de la gestion du temps, qui conduit à une guidance excessive des élèves et les confine dans un statut d'exécutant.e.s de tâches plus que dans celui d'actrices ou d'acteurs de leurs apprentissages, il est préférable que les plages horaires de SVT, sciences expérimentales, ne soient pas, morcelées.

Les orientations actuelles de notre enseignement

Que ce soit au collège ou au lycée, l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre est spiralaire. Les concepts préalablement traités sont abordés plusieurs fois, avec des ambitions différentes et dans des contextes variés, afin d'assurer progressivement la maîtrise des compétences et des connaissances qui leur sont associées.



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Pour contribuer à la réussite de tous les élèves, une réflexion collective doit être engagée sur la valeur ajoutée de l'utilisation du numérique en classe. Nous pensons particulièrement à son utilité dans la mise en place des parcours d'apprentissage adaptés spécifiquement aux caractéristiques de chaque élève, en donnant à chacun la possibilité de suivre, soit le même chemin que les autres, mais dans une temporalité différente, soit des "chemins d'apprentissage" différents dans le même espace temps.

Bâtir une « école de la confiance » implique nécessairement la mise en œuvre d'une évaluation positive, compréhensible par les élèves et leur famille, qui valorise les progrès et encourage les initiatives. L'évaluation de l'élève ne peut pas être dissociée de ses apprentissages. Pour que cette dernière soit efficiente, il est recommandé de l'associer à des descripteurs précis et explicites dans des contextes variés, aussi bien en lycée qu'en collège, et d'identifier pour chaque compétence les niveaux à faire acquérir. Des stratégies diversifiées impliquant l'élève dans des processus d'évaluations diagnostique et formative sont essentielles pour individualiser l'accompagnement de chacun.

Au collège

L'approche par cycle d'apprentissages exigée par les nouveaux programmes depuis l'école maternelle jusqu'à la fin du collège, s'appuie sur votre professionnalité pour appréhender collectivement l'association pertinente des contenus d'enseignement et des procédures d'acquisition et d'évaluation des compétences au service de la réussite du parcours de l'élève. La réflexion engagée depuis deux ans sur la conception de programmations spiralaires en cycle 3 et 4, en tenant compte des repères de progressivité mentionnés actuellement dans les programmes, doit être poursuivie. Afin de vous aider à mieux organiser votre enseignement au fil d'un cycle une clarification des repères annuels de progressivité sera bientôt publiée.

Dans la continuité de la mise en œuvre de la réforme du collège, l'enseignement des sciences et technologie en cycle 3 doit rassembler les trois disciplines sur des problématiques communes abordant toutes les thématiques du programme. L'introduction éventuelle des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), en classe de sixième, permet par ailleurs d'accentuer ce regard croisé de plusieurs disciplines sur un même objet d'étude. Une concertation entre les enseignants des disciplines est préconisée dès la conception du ou des projets et des évaluations que l'on souhaite fréquentes et variées. En effet, même si chaque professeur garde son expertise disciplinaire, ce travail en interdisciplinarité permet de mieux connaître les élèves et mobiliser les mêmes compétences, en particulier expérimentales, au service de la réussite de chacun.

En cycle 4, nous rappelons qu'il est indispensable que la programmation établie soit commune à toute une équipe afin d'assurer une continuité dans les apprentissages des notions et concepts au service d'une formation scientifique rigoureuse des élèves. Les trois thèmes étudiés, peuvent être décloisonnés car ils participent chacun à l'éducation citoyenne des élèves.

Nous vous invitons à continuer à vous investir dans l'accompagnement personnalisé et les enseignements pratiques interdisciplinaires, modalités pédagogiques qui ont fait leur preuve pour soutenir et/ou construire l'acquisition des compétences et connaissances des élèves.

Au lycée

Au lycée et plus particulièrement en classe de seconde, afin d'assurer la fluidité du parcours de l'élève, il faudra veiller à pérenniser les pratiques d'évaluation de l'école et du collège. Nous vous invitons pour cela, à repérer les niveaux d'acquisition de compétences des élèves dans les enseignements disciplinaires obligatoires pour leur permettre d'acquérir et/ou de renforcer les compétences, dans un contexte différent favorisé par l'accompagnement personnalisé et les enseignements d'exploration, dispositifs facilitant une aide à la construction du projet d'orientation de l'élève.

Vous bénéficierez cette année d'un accompagnement afin de mener une réflexion sur la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat et du lycée. Vous serez informé.e.s des nouveautés concernant les épreuves du baccalauréat, les contenus des programmes et les dispositifs prenant en compte la diversité des

élèves et leur donnant les moyens de se projeter vers la réussite dans l'enseignement supérieur.



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SVT, discipline non linguistique

Les sciences de la vie et de la Terre, peuvent être enseignées en langues étrangères ou régionales tant au collège dans le cadre des classes bi langues ou de l'accompagnement personnalisé (AP), des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) qu'au lycée, en sections européennes et/ou lors de l'AP, des enseignements d'exploration et des travaux personnels encadrés. Cet enseignement a vocation de participer, grâce à une découverte de cultures scientifiques différentes, à l'ouverture au monde de l'élève qui s'avère nécessaire à sa formation de citoyen.ne européen.ne et international.e.

Tou.te.s les professeur.e.s qui possèdent une certification complémentaire sont invité.e.s à contacter l'inspection pédagogique régionale de SVT avant les vacances de la Toussaint, en précisant la langue de spécialité.

Nous encourageons, les enseignant.e.s, qui ont une compétence en langue étrangère, à passer l'examen de certification complémentaire. Les inscriptions se déroulent du mardi 11 septembre au jeudi 11 octobre 2018. Les modalités d'inscription peuvent être consultées à l'adresse suivante : <http://www2.ac-nice.fr/cid71900/certification-complementaire.html>

Des ressources pédagogiques sont disponibles sur le site académique (onglet SVT en DNL).

SVT et éducation à la santé

Dès cette rentrée 2018 sera instauré un service sanitaire qui formera tous les étudiant.e.s futur.e.s professionnel.le.s de santé aux enjeux de la prévention primaire. Ces dernier.e.s auront à réaliser des actions concrètes de prévention auprès des élèves des écoles et des établissements scolaires de l'enseignement primaire et secondaire. Dans notre académie elles/ils interviendront cette année sur les thématiques suivantes :

- *Alimentation et activité physique aux classes du cycle 3.*
- *Santé sexuelle aux classes de collèges et lycées.*

Afin de participer à la mise en œuvre de ce service sanitaire, nous vous invitons à prendre connaissance de la note et du questionnaire envoyés par Monsieur le Recteur à vos chef.fe.s d'établissement.

SVT et enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique (EMC) est dispensé au collège et au lycée avec un horaire d'une demi-heure hebdomadaire de la classe de sixième à la classe de terminale. Toutes les disciplines, y compris la nôtre, doivent coopérer à la construction d'un jugement moral et civique de l'élève, afin de lui faire acquérir un esprit critique, indispensable à tout citoyen.ne, pour s'engager d'une manière réfléchie dans la vie et la gestion de la cité. Les programmes de SVT, tant au collège qu'au lycée, et notre culture disciplinaire légitiment notre participation à cet enseignement.

Les programmes de l'EMC ont été publiés au bulletin officiel spécial n°6 du 25 juin 2015. (http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=32675).

SVT et réglementation

Il est impératif de privilégier les sorties sur le terrain et les activités pratiques en tenant compte du cadre réglementaire.

Dans le cas de manipulations impliquant un risque chimique au laboratoire comme en salle de classe, les enseignant.e.s, les personnels de laboratoires ou les élèves, doivent respecter les dispositions réglementaires publiées par l'ONS (l'Observatoire national de la Sécurité et de l'Accessibilité des établissements d'enseignement). Nous vous demandons en particulier d'être attentifs aux consignes de sécurité de ne pas utiliser par exemple, une flamme pour porter à ébullition certains produits inflammables. Il est rappelé que la décoloration des feuilles par l'éthanol bouillant ne peut être réalisée qu'au laboratoire et sous hotte aspirante, avec une colonne de distillation, disponible au laboratoire de chimie. Les personnes impliquées dans cette manipulation doivent bien évidemment être munies des équipements de protection individuelle (EPI - cf. aussi le document ONS). Ceci en amont de la séance de travaux pratiques et en dehors de la présence des élèves.



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Nous rappelons qu'il existe des alternatives à cette méthode qui sont décrites sur le site sécurité de Toulouse :

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/secure_svt/alternativalcool.htm

Par ailleurs, les règles relatives à la pratique de la dissection précisent qu'il est possible de disséquer des invertébrés (à l'exception des céphalopodes) et des vertébrés ou produits de vertébrés destinés à l'alimentation. La dissection d'animaux morts élevés à seule fin d'expériences scientifiques n'est plus permise.

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=104634

Textes officiels à imprimer et afficher dans le laboratoire de SVT et dans toutes les salles de travaux pratiques :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/77/1/ONS-Risques-et-securite-en-sciences-de-la-vie-et-de-la-Terre-et-en-biologie-ecologie_NB_507771.pdf

http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/50/2/ONS-La-prevention-du-risque-chimique_391502.pdf

Travaux personnels encadrés (TPE)

La liste des thèmes en vigueur pour l'année scolaire 2018-2019 est parue dans la note de service n° 2017-134 du 31 juillet 2017 (BO du 24-08-2017).

- Thèmes communs aux classes de premières ES, L et S : l'aléatoire, l'insolite, le prévisible ; éthique et responsabilité ; individuel et collectif.

- Thèmes spécifiques à la première S : structures ; la mesure ; matière et forme.

Nous vous invitons à consulter le vadémécum, la grille académique de notation et les documents relatifs à l'expérimentation « Mon TPE en 300 secondes » reconduite cette année, en vous rapprochant de vos chef.fe.s d'établissement.

Travaux d'initiative personnelle encadrés (TIPE)

Pour l'année 2018-2019 le thème TIPE commun aux filières BCPST, MP, PC, PSI, PT, TB, TPC et TSI est intitulé Milieux : **Transport**.

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=124771

Olympiades de géosciences

Nous remercions les professeur.e.s qui ont préparé leurs élèves à ce concours académique et national. Nous rappelons qu'il est ouvert aux lycéen.ne.s de première des séries scientifiques sur la base du volontariat. La préparation aux olympiades de géosciences permet de développer le goût des sciences chez les lycéen.ne.s, de favoriser l'émergence d'une nouvelle culture scientifique autour des géosciences et de souligner le lien étroit entre les géosciences et l'éventail des métiers qui leur sont associés.

Nous vous incitons donc, à faire participer vos élèves aux olympiades de géosciences car les intérêts sont nombreux et non négligeables dans leur choix d'orientation à la fin de la classe de première.

L'écrit des prochaines olympiades académiques et nationales aura lieu le jeudi 28 mars 2019. Des informations et les modalités d'inscription vous seront communiquées prochainement.

Ressources

Ressources académiques et régionales

Nous vous recommandons de **consulter régulièrement le portail académique de SVT** ainsi que les autres sites académiques ou régionaux présentant de très nombreuses ressources utiles à la construction de vos séances.

- Portail académique de SVT :

<http://www.ac-nice.fr/svt/accueil/index.php>

- Lithothèque PACA :

<http://www.lithotheque.ac-aix-marseille.fr/>

- Géoazur :

<https://geoazur.oca.eu/fr/acc-geoazur>

- Observatoire océanologique de Villefranche sur Mer :

<http://www.obs-vlfr.fr/web/index.php>



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

- Édusismo-Provence :
https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_100171/accueil
- Éducation au développement durable :
<http://www2.ac-nice.fr/pid28989/developpement-durable.html>
- Éducation à la sexualité – Égalité Filles-Garçons
<http://www2.ac-nice.fr/cid79597/education-sexualite.html>
<http://www2.ac-nice.fr/cid70576/l-egalite-entre-les-filles-les-garcons.html>
- Culture Scientifique et Technologique dans l'Académie de Nice
<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/cast/>

Ressources nationales

- Missions et obligations réglementaires de service des enseignants.e.s des établissements publics d'enseignement du second degré :
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=87302
- Dispositions statutaires applicables aux ingénieurs.e.s et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale :
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2011/8/16/ESRH1108876D/jo/texte/fr>
- Portail national Éduscol - SVT : <http://eduscol.education.fr/svt/>
- Bio – Géo – Ressources SVT : <http://aces.ens-lyon.fr/biogeo/accueil.htm>
- Planet Vie : <https://planet-vie.ens.fr/>
- Planet Terre : <http://planet-terre.ens-lyon.fr/>
- ACCES (Actualisation Continue des Connaissances des Enseignants.e.s en Sciences), plateforme pédagogique : <http://aces.ens-lyon.fr/aces>
- Observatoire agricole de la biodiversité : <http://observatoire-agricole-biodiversite.fr/>
- Observatoire des saisons : <http://www.obs-saisons.fr/>
- E-Bug : ressources éducatives concernant les microorganismes, la transmission, la prévention et le traitement des infections : <http://www.e-bug.eu/>

Ressources universitaires

- Collège de France : <https://www.college-de-france.fr/site/college/index.htm>
- Vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur et de la recherche :
<https://www.canal-u.tv/>

Nous tenons enfin à vous remercier pour votre professionnalisme qui a contribué au bon déroulement des examens. Nous vous rappelons l'importance de ne pas prendre d'engagement en fin d'année scolaire, période au cours de laquelle la mobilisation de tous est indispensable.

Chères et chers collègues, nous vous assurons de notre volonté d'écoute et d'accompagnement dans votre mission et vous prions de croire en l'expression de notre sincère et profonde considération.

Béatrice Lecourt-Capdeville

Christiane Vinciguerra-Cerami